

Rapport Cité de l'énergie

Ré-Audit de la Commune de Bellevue

Chapitre 2: Demande de renouvellement du label Cité de l'énergie

Etabli le: 19.05.2014

La Commune de

Bellevue

Représentée par le conseiller administratif

M. Marcel Beauverd

demande à l'Association Cité de l'énergie® de lui décerner

le label Cité de l'énergie®

Représentant de la commune

Prénom Nom	Marcel Beauverd
Fonction	Conseiller administratif délégué à l'énergie et au développement durable
Adresse	Route de Lausanne 329, 1293 Bellevue
Téléphone / Fax	022 959 88 20 / 022 959 88 21
e-mail:	m.beauverd@mairie-bellevue.ch

Personne de contact de la Commune

Prénom Nom	Enrica D'Alfonso
Fonction	Développement durable, Communication, Informatique, Formation, Archives
Adresse	Route de Lausanne 329, 1293 Bellevue
Téléphone / Fax	022 959 84 36 / 022 959 88 21
e-mail:	e.dalfonso@mairie-bellevue.ch

Plus d'informations

[http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/\(Page Energie de la Commune\)](http://www.energiestadt.ch/fr/les-cites-de-lenergie/les-cites-de-lenergie/(Page%20Energie%20de%20la%20Commune))

Conseillère Cité de l'énergie

Prénom Nom Maria Wägli
Adresse pa. B+S ingénieurs conseils SA, 8 chemin Rieu, 1208 Genève
Téléphone / Fax 022 735 55 45
e-mail: waegli@bourquin-stencek.ch

2.1 Résumé de l'évaluation

Nombre de points potentiels (potentiel spécifique à la commune)	395	Pt.	
Points nécessaires pour le label Cité de l'énergie® (50 %)	197.5	Pt.	
Points nécessaires pour le label european energy award® Gold (75 %)	296.25	Pt.	
Nombre de points atteints (points effectifs)	244.8	Pt.	62 %

2.2 Bases pour l'évaluation

Points forts de la politique énergétique de la Commune

- Le plan directeur communal des énergies élaboré en 2012 ;
- Incitation les privés à la rénovation thermique de leurs bâtiments et aide à la mise en œuvre : diagnostics énergétiques et ateliers de préparation à la rénovation, subventionnés ;
- Démarche Facteur 21 : autoévaluation de la politique communale sous l'angle du développement durable ;
- Audit énergétique de tous les bâtiments communaux.

Principes et ancrage de la politique énergétique

La politique et le développement durable à Bellevue

La commune de Bellevue, labellisée Cité de l'énergie en 2006, se caractérise par une volonté formalisée de développer sa politique énergétique territoriale à moyen et long terme, en cohérence avec la Conception générale de l'énergie (CGE) du Canton et le programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

« Bellevue : ensemble pour en engagement durable »

Prochaines étapes

- **Projet Génilac** : d'approvisionnement grâce au réseau d'amenée d'eau du lac GeniLac®, actuellement à l'étude.
- **Plan directeur communal des énergies** : mise à jour et validation par l'Office Cantonal de l'Energie.
- **Plan d'assainissement des bâtiments publics**
- **Facteur 21**